

Conseil de quartier Montparnasse-Raspail

Compte rendu de la réunion plénière du 30 janvier 2018

Présents dans la salle : 86 personnes, dont 29 conseillers de quartier.

Elus présents :

- Sylvie Lekin, Adjointe à la Maire chargée de la voirie, des déplacements et de la propreté.

Carine Petit, maire du 14^e arrondissement, n'a pu se rendre disponible.

Bernard Hervier, président du Conseil de quartier, préside la réunion.

Ordre du jour

1. La parole aux habitants

2. Vœu commun aux conseils de quartier du 14^{ème} arrondissement

3. Vœux du conseil de quartier Montparnasse-Raspail relatifs à la circulation et à la voirie :

- Rue Froidevaux, partie ouest ;

- Dépose taxis et VTC à l'angle de l'avenue du Maine et de la rue du Commandant-René-Mouchotte ;

- Passage piétons bd Montparnasse à l'angle de la rue Boissonade.

4. Point sur les réalisations récentes

5. Information sur les chantiers en cours et les projets à venir :

- Avenue du Général-Leclerc et impacts prévisibles sur la circulation dans le quartier ;

- Gare Montparnasse ;

- Travaux de remplacement de bornes Vélib.

6. Budget participatif et projets de dépenses d'investissement

Conformément au règlement des Conseils de Quartier, suite à trois absences consécutives non excusées, huit membres du collège des habitants du conseil de quartier du CDQ Montparnasse ont été radiés (Sophie Boire, Hilarion Dalla, Christine de Froment, Jacqueline Gauthier, Aurélien Lannoy, Michèle Legris, Olivier Peri, Joël Urban).

Leurs 8 remplaçants sont les suivants : Solange Froidevaux, Annette Vezin, Sophie Martet, Patricia Periolat, Thierry Marzin, Patrick Sansoy, Nathalie Boche-Lenoir, Nicole Vitry.

Le président leur souhaite la bienvenue et annonce qu'une réunion d'information spécifique à leur endroit va être organisée.

1. La parole aux habitants

1.1. Projet immobilier rue de la Gaîté

La Présidente de l'association des locataires, et M. Jacques Martinez, appellent l'attention du conseil de quartier sur un projet immobilier porté par la MGEN, dans l'îlot situé entre le 47, rue de la Gaîté et le 83, avenue du Maine. Ce projet vise à construire un immeuble R+3 qui entraînera la disparition d'un espace vert privé servant à l'ensemble des riverains alentour. Par ailleurs, ce projet remettrait en question le maintien en l'état d'un ensemble d'habitations constituant un des derniers témoignages du vieux Montparnasse. Le permis de construire n'a pas encore été déposé.

S. Lekin va examiner les données relatives au site considéré, pour savoir en particulier s'il s'agit d'un espace vert protégé dans le cadre du plan local d'urbanisme (PLU) et si les densités du bâti et de la population sont compatibles avec ce projet.

1.2. Nouvelles sur l'immeuble en ruine à l'angle des rues Jolivet et de la Gaîté.

L'enquête publique s'est déroulée du 23 octobre au 24 novembre 2017. Les riverains ont constaté la présence de rats dans cette ruine, des oiseaux y nichent. La procédure judiciaire d'expropriation est en cours.

2. Vœu commun aux conseils de quartier du 14^{ème} arrondissement

A l'initiative du conseil de quartier Pernety, le vœu commun à tous les conseils de quartier, demandant que le point relatif aux débats sur les vœux émis par les conseils de quartiers soit inscrit parmi les premiers de l'ordre du jour des réunions du conseil d'arrondissement, est adopté.

Voir annexe 1.

3. Vœux du conseil de quartier Montparnasse-Raspail relatifs à la circulation et à la voirie

3.1. Vœu pour une circulation à double sens dans la partie ouest de la rue Froidevaux.

Le vœu est adopté.

S. Lekin souligne que la rue Froidevaux doit faire l'objet d'un projet de requalification, avec des pistes cyclables. La proposition d'aménagement demandée par ledit vœu sera examinée dans ce cadre.

Voir annexe 2.

3.2. Vœu pour un aménagement de l'abord de la gare Montparnasse, à l'angle de l'avenue du Maine et de la rue du Commandant-René-Mouchotte.

Le vœu est adopté.

S. Lekin précise que l'arrêt de l'autobus 91 à la station Gare Montparnasse a été déplacé de l'avenue du Maine, dont le trottoir longeant la gare est occupé par le chantier de réfection de la façade, à la rue du Départ. Dans le courant 2018-2019, cette ligne d'autobus va devenir la « rocade » des gares parisiennes. C'est un sujet qui relève de la compétence d'Ile-de-France mobilité (ex Service des transports d'Ile-de-France – STIF). Il faut absolument installer un espace pour les taxis.

Voir annexe 3.

Claudette Rucher, souhaite la création d'une commission au sein du conseil de quartier pour suivre la question des relations des riverains avec la SNCF et rencontrer les élus. Le président l'invite à solliciter les personnes intéressées à la fin de la réunion.

3.3. Vœu relatif à la sécurité des piétons à l'angle de la rue Boissonade et du boulevard Montparnasse

François Schlumberger souligne que cette demande avait été faite dès mars 2006 par l'association pour le Quartier Saint-Vincent-de-Paul (Assoqsvp). Selon lui, ce vœu tombe à point au moment de l'élaboration du nouveau plan de réseau de bus de la RATP qui entrera en vigueur fin 2018.

Denis Moncorgé estime que ce vœu n'est pas souhaitable car, conformément au code de la route, une auto sortant d'une voie (en l'occurrence la rue Boissonade) doit obligatoirement s'arrêter au passage pour piétons (situé bd de Montparnasse). Il s'oppose à l'idée de la disparition de ce passage pour piétons et propose plutôt son dédoublement, bd du Montparnasse, avant le croisement de la rue Boissonade. C'est, selon lui, une question de pédagogie. Il demande que soit chiffré le projet d'application de ce vœu. Passage piéton avec feux tricolores.

Voir Annexe 4.

Abstentions : 8. Le vœu est adopté.

3.4. Théâtre de la Comédie italienne

Patrice Maire, à l'initiative de ce vœu, en présente l'économie. Le propriétaire du théâtre de la Comédie italienne, situé 17-19 rue de la Gaîté, est endetté et a hypothéqué son bien. Les subventions que les pouvoirs publics accordaient à ce théâtre privé ont été supprimées depuis trois ans.

Michèle Colin se propose d'animer une commission, avec Patrice Maire, pour étudier ce dossier et dégager d'éventuelles possibilités de solution autre que sa disparition.

Voir annexe 5.

4. Information sur les réalisations récentes,

4.1. L'installation de bancs publics

Les sièges prévus pour le square Gaston-Baty ont été posés, à la satisfaction des riverains.

Les bancs publics acquis en 2017 ont été installés, à l'exception d'un dont la localisation près de la rambarde de la station de métro Edgar-Quinet s'est avérée gêner la libre circulation des clients

les jours de marché.. Il est évoqué l'idée de le remplacer par un autre sur la place Stéphane Hessel, sous réserve de l'accord de la pharmacie et de l'opticien qui se trouvent à cet endroit.

4.2. L'enlèvement du kiosque citoyen

Le kiosque citoyen situé boulevard Edgar-Quinet a été retiré. Mais M. Sclumberger fait remarquer que les plots en béton destinés à son ancrage restent encore sur le trottoir.

4.3. Projection de Montparnasse 19

Le Conseil de quartier a organisé, le 14 décembre 2017, à l'initiative de François Escoube, une projection gratuite du film *Montparnasse 19*, de Jacques Becker (1957), à l'occasion de son 60^{ème} anniversaire et de la sortie d'un livre sur Jeanne Hébuterne, compagne de Modigliani. Jean Becker, fils du réalisateur, et Olivier Renault, libraire et auteur de *Montparnasse, les lieux de légende*, sont intervenus pour présenter l'histoire du film. Cette soirée a rassemblé 240 spectateurs au cinéma « Les 7 Parnassiens », et s'est terminée par un pot de l'amitié.

5. Les chantiers en cours et les projets à venir

5.1. Avenue du Général-Leclerc et impacts prévisibles sur la circulation dans le quartier

S. Lakin rappelle que treize réunions de consultation et ateliers ont œuvré pour élaborer un projet, qui a été transmis par la mairie du 14^e arrondissement au Préfet de Police. Or celui-ci a rendu un avis contraire audit projet, dans la mesure où il demande le maintien de deux files de circulation générale dans le sens entrant dans Paris et d'un couloir de bus partagé avec les vélos, sans séparateur de voies. En conséquence, le projet va être remis complètement à l'étude.

M. Moncorgé souligne qu'un certain nombre d'associations engagent une action gracieuse probablement appelée à devenir contentieuse. Le préfet de Police est certes compétent pour assurer une circulation fluide sur certains grands axes (dont l'avenue du Général-Leclerc) utilisés par les véhicules de secours d'urgence (pompiers, SMUR), les véhicules diplomatiques, et de sécurité publique (maintien de l'ordre et transport de détenus), mais il ne doit pas intervenir quant aux dispositifs (espace vélos et séparation des voies). Selon lui, c'est là un abus de pouvoir. En quoi le Conseil de quartier peut-il faire avancer la chose ? En effet, le conseil de quartier n'a pas connaissance du dossier, pour donner un avis et faire des contre-propositions. Il signale la manifestation qui aura lieu samedi matin à 10h, avenue du Général-Leclerc.

5.2. Commission d'étude sur les relations entre la Gare Montparnasse et les riverains

Claudette Rucher invite ceux qui sont intéressés à participer à la première réunion de ce groupe de travail, prévue dimanche 4 février, à 17h, au café Hermès, place de catalogue

5.3. Travaux de remplacement de bornes Vélib.

S. Lakin informe le conseil qu'une réunion a eu lieu la semaine dernière, entre la Mairie de Paris et les dirigeants de la société *Smoovengo*. Il s'avère que ceux-ci n'ont pas anticipé suffisamment la situation. Quelques stations seulement sont en fonction (voir le site web). Les trois premiers mois, 50 % des vélib's Decaux devaient rester, or ils ont été enlevés sans être remplacés. *Smoovengo* a fait des propositions de remboursement et des pénalités seront appliquées à son encontre. Fin mars, 80% des nouvelles stations doivent être installées.

Des conseillers font remarquer que des vélos jaunes et verts, venant de Chine, relevant d'une société concurrente de *Smoovengo*, sont déposés n'importe où sur la voie publique. S. Lakin ajoute qu'il s'agit de vélos jetables, qui n'ont pas vocation à être réparés. Ils s'avèrent, du fait de

cette utilisation anarchique, dangereux pour les personnes fragiles, malvoyantes et/ou handicapées.

6. Budget participatif et projets de dépenses d'investissement 2018

6.1 La bande métallique sur la passerelle de liaison entre l'îlot Gaîté d'une part, et la barre d'immeuble, la gare et le jardin Atlantique d'autre part, au-dessus de la rue du Commandant-René-Mouchotte, permettant de faire rouler aisément les valises, et posée en 2017, s'avère trop étroite pour les poussettes d'enfants et pour que se croisent des porteurs de bagages. Il est proposé de la compléter par une bande plus large en revêtement autre que métallique. Une étude préalable devra être présentée.

6.1.

Le projet d'aménagement de jeux dessinés sur le terre-plein du bd Edgar-Quinet, et destinés notamment aux enfants fréquentant l'école de la rue Delambre, non retenu au titre des projets 2017, mérite d'être examiné à nouveau.

6.2.

Des riverains de la rue du Commandant-René-Mouchotte signalent le non fonctionnement de deux ascenseurs installés l'un à proximité de l'entrée de la gare, l'autre à la hauteur de la passerelle enjambant la rue. Le premier permet d'accéder au niveau du jardin Atlantique, le second au niveau de la passerelle et de l'entrée de l'immeuble Les Balcons de Montparnasse.

Certains conseillers font part de leur souhait de se prononcer sur des projets déjà mis en forme, ayant donné lieu à une étude préalable.

6.3.

Le Vélo Projo est un dispositif de projection nomade. Le projecteur, installé sur un tricycle avec un équipement sono, permet de projeter latéralement des courts métrages sur les façades d'immeubles, des murs ou des panneaux qui se présentent sur le trajet du cycliste. Cette idée a été expérimentée à Nice, par une association dans un but d'abord historique. Ce dispositif peut être utilisé par d'autres associations.

Conçu par Notre association Les Compagnons du 8 Novembre 1942 - Actes de Résistance - Mémoire et Recherche, dans un désir de réalisation de projet de « stèle virtuelle », ce projet a vocation à être financé par l'ensemble des Conseils de Quartier. La Maison des associations a été contactée pour qu'il y soit garé. Il convient d'obtenir l'autorisation de la Ville de Paris. Le coût serait de 3500 € : tricycle (1500€), projecteur (1000€), haut-parleur (300€), et attaches (700€)

Il est signalé que tous les arbres de la rue Emile-Richard ont été maculés d'inscriptions « SDF » en peinture rouge. Cet acte de vandalisme est particulièrement dommageable en ce qu'il est impossible de nettoyer lesdits arbres pour des raisons phytosanitaires. Un projet à cet égard est néanmoins mis à l'étude.

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la réunion close.

ANNEXES

au compte rendu de la réunion plénière du Conseil de quartier Montparnasse-Raspail du 30 janvier 2018

Annexe n° 1

Conseil d'arrondissement du 14ème

Séance du XXXX

**Vœu des Conseils de quartier Pernety, Mouton-Duvernet, Didot-Portes de Vanves,
Montsouris-Dareau, Montparnasse-Raspail et Jean-Moulin-Porte d'Orléans**

Vœu

A l'initiative du Conseil de quartier Pernety, les Conseils de quartier Pernety, Mouton-Duvernet, Didot-Portes de Vanves, Montsouris-Dareau, Montparnasse-Raspail et Jean-Moulin-Porte d'Orléans,

demandent au Conseil d'arrondissement que les débats sur les vœux que ces Conseils de quartier lui soumettent soient dorénavant portés en début d'ordre du jour de ses séances publiques.

Exposé des motifs

Les conseillers de quartier exercent leurs missions de manière désintéressée sur le plan matériel et apolitique puisqu'ils ne sont, pour la plupart, pas des professionnels de la politique.

Compte tenu des horaires toujours tardifs de passage, voire dans certains cas heureusement rares, de passage le jour suivant le début du Conseil d'arrondissement, les conseillers de quartier souhaitent pouvoir désormais bénéficier d'un horaire de passage compatible avec une activité professionnelle et familiale.

Annexe n° 2

Conseil de quartier Montparnasse-Raspail

Vœu pour une circulation à double sens sur la partie ouest de la rue Froidevaux

Présenté lors de la réunion plénière du 30/01/2018

Exposé des motifs

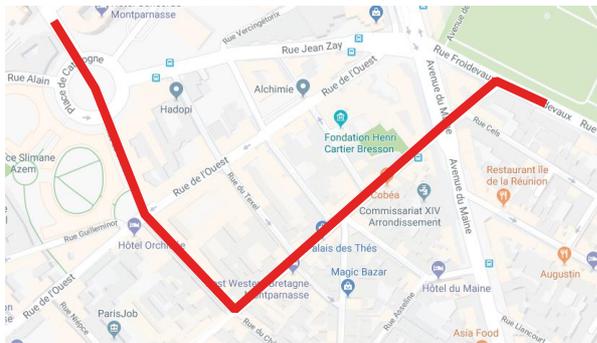
La portion ouest de la rue Froidevaux (comprise entre l'Avenue du Maine et la rue Auguste-Mie) est actuellement à sens unique vers l'avenue du Maine, avec une voie à contre-sens réservée aux bus et aux taxis.

Le changement récent de sens de la rue du Château a eu pour conséquence que les véhicules qui, venant du Boulevard Pasteur pour rejoindre Denfert-Rochereau, l'utilisaient précédemment à partir de la place de Catalogne pour rejoindre la rue Raymond-Losserand, doivent maintenant emprunter la rue Jean-Zay, puis l'Avenue du Maine, et tourner à gauche dans la rue Auguste-Mie, ce qui aggrave les encombrements de ces deux carrefours et pénalise la circulation de l'avenue.

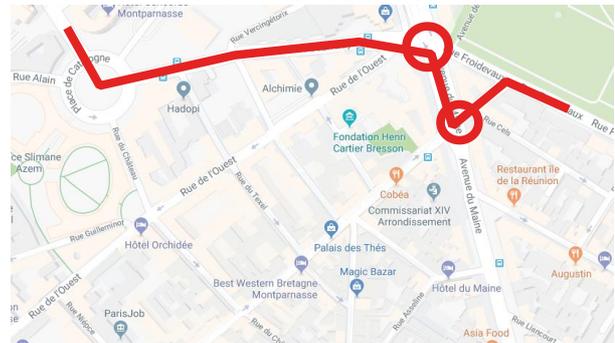
Vœu

Les membres du Conseil de quartier Montparnasse-Raspail émettent donc le vœu que la voie réservée aux bus et taxis de la partie ouest de la rue Froidevaux soit rétablie à la circulation normale pour tous les véhicules.

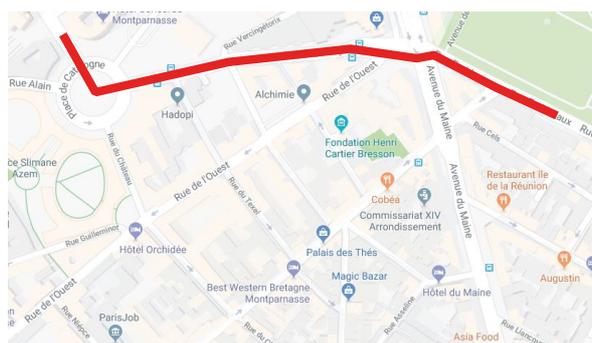
Circulation antérieure



Circulation actuelle



Circulation souhaitée



Conseil de quartier Montparnasse-Raspail

Vœu pour un aménagement de l'abord de la Gare Montparnasse à l'angle de l'avenue du Maine et de la rue du Commandant-René-Mouchotte

Présenté lors de la réunion plénière du 30/01/2018

Exposé des motifs

La gare Montparnasse dispose d'un accès situé à l'angle de l'avenue du Maine et de la rue du Commandant-René-Mouchotte. Cet accès est très utilisé pour la dépose ou la prise en charge de voyageurs par les taxis, VTC et véhicules particuliers. Il en résulte une accumulation quasi permanente de véhicules stationnés en deux, voire trois files, tandis que passent les bus. En outre, la présence de grilles de protection des piétons oblige ces passagers à les enjamber avec leurs bagages, rendant encore plus confus les mouvements de véhicules et de personnes, et multipliant les risques d'incidents et d'accidents.

Vœu

Les membres du Conseil de quartier Montparnasse-Raspail émettent donc le vœu que cet accès de la Gare Montparnasse fasse l'objet d'un réaménagement adapté à l'usage qu'en font les taxis et VTC :

- dans l'immédiat pour mettre fin à l'inconfort des riverains et aux risques d'accident pour les voyageurs ;
- dans le futur, dans le cadre des travaux en cours de rénovation de la gare.



Conseil de quartier Montparnasse-Raspail

Vœu pour un déplacement d'un passage piétons à l'angle de la rue Boissonade et du boulevard Montparnasse

Présenté lors de la réunion plénière du 30/01/2018

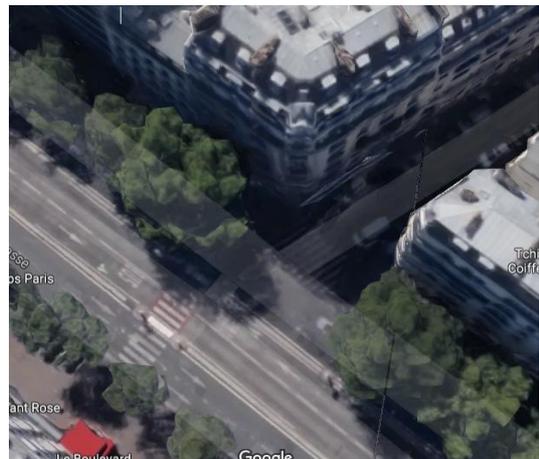
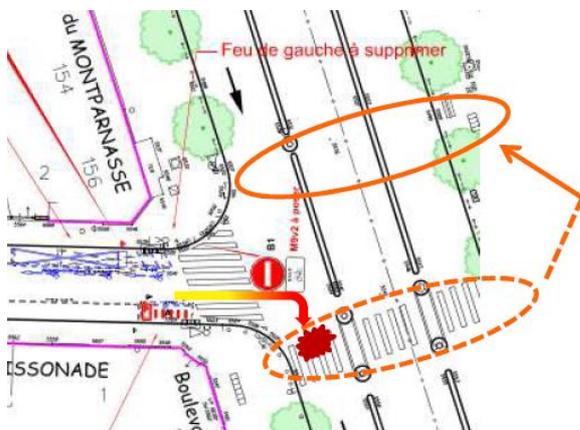
Exposé des motifs

La circulation des véhicules rue Boissonade débouche avec un feu tricolore sur le boulevard Montparnasse. La présence des couloirs réservés aux bus au milieu du boulevard, et délimités par des murets, ne permet donc aux véhicules que de virer sur la droite. Or au débouché de ce virage se trouve un passage piéton dont l'usage est autorisé lorsque le feu est vert pour la sortie de la rue Boissonade.

Il en résulte donc une situation de risque pour les piétons qui pourrait être évitée : il suffirait de déplacer le passage piétons en amont (dans le sens de circulation de la voie ouest-est) du carrefour avec la rue Boissonade.

Vœu

Les membres du Conseil de quartier Montparnasse-Raspail émettent donc le vœu que le passage piétons situé au carrefour de la rue Boissonade et du boulevard Montparnasse soit déplacé en amont de ce carrefour.



Vœu pour une subvention au théâtre de la Comédie italienne, menacé de disparition

Présenté lors de la réunion plénière du 30/01/2018

Créé en 1974 par Attilio Maggiulli, le théâtre de la Comédie italienne, faute de moyens, se meurt.

On y perpétue la grande tradition de la Commedia dell'arte déclinée sous toutes ses formes, traditionnelle, baroque, fantastique, opéra bouffe. C'est aussi un lieu de formation de jeunes comédiens qui y apprennent cette technique et cet art unique en son genre.

Paris est la seule capitale d'Europe où se perpétue cet art. S'il devait disparaître, personne ne prendrait le relais.

Ce théâtre a une capacité limitée en nombre de places et emploie une dizaine de comédiens. Il ne peut donc survivre sans subventions. Aujourd'hui, il est fermé. La salle est proposée à la location.

Vœu

Le Conseil de quartier Montparnasse-Raspail demande au Conseil d'arrondissement du 14^e et à la mairie de Paris d'accorder une subvention à ce théâtre afin de lui permettre de reprendre son activité.

Vœu présenté par Patrice Maire pour le Conseil de quartier Montparnasse-Raspail

<p>Non approuvé par le Conseil</p>
